

# LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

**NEUVIÈME ANNÉE N°1003 DU 24 MARS 2014**

1801/2014 : 213<sup>e</sup> ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

**BONNE SEMAINE**

**LA PENSEE DE LA SEMAINE**

«Si c'est la raison qui fait l'homme, c'est le sentiment qui le conduit»

**JEAN JACQUES ROUSSEAU**

Le 52<sup>e</sup> numéro de l'année 2014

**2014**

**ANNÉE DES CHÔMEURS**

**ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE**

**LES COMMUNES**

**NE SONT PAS**

**SUFFISANTES**

**POUR FAIRE DE LA GUADELOUPE**

**UN PAYS SOUVERAIN, MODERNE**

**ET PERFORMANT**

# LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 13

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 17

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 20

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 22

L'AGENDA page 23

Nombre de pages :26

# LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :**  
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

## ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

## RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila;**

**WesleyAminata.**

**SUIVEZ NOUS SUR LE WEB :** <http://guadeloupeconvention.typepad.com/lanation/>

# AFFAIRES NATIONALES

## POLITIQUE,

### DUPLICITÉ ET MENSONGES DE LA FRANCE SUR LA CRIMÉE

Après LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE , ELIE DOMOTA au nom de LKP dénonce la duplicité de la France sur la Crimée dans un communiqué que nous reproduisons totalement :

« Les habitants de Crimée viennent de plébisciter à plus de 90%, le rattachement de la Crimée à la Russie. Ce que les médias nomment : La communauté internationale c'est-à-dire : la France, les USA, l'Allemagne et la Grande Bretagne ; tous puissances coloniales d'hier et d'aujourd'hui, s'insurgent contre ce qu'ils appellent une remise en cause de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, la France en tête.

Messieurs HOLLANDE et FABIUS ont oublié le fameux référendum du 8 février 1976 organisé par la France à Mayotte pour rattacher cette île à la France alors qu'elle fait partie de l'archipel des Comores, indépendante depuis le 06 juillet 1975.

A cette époque, l'ONU avait condamné ce référendum et avait exigé le retrait de la France de MAYOTTE. La France n'en fera rien. Aujourd'hui, MAYOTTE est devenue département français et région ultrapériphérique de l'Europe.

SANS COMPARAISON AUCUNE, C'EST L'AMNESIE GENERALE QUI PREVAUT ; AMNESIE QUE CHACUN UTILISE AU GRE DE SES PROPRES INTERETS, TOUT COMME LA RUSSIE BIEN EVIDEMMENT.

Les grandes puissances mondiales ont procédé au découpage de la planète et interviennent comme elles veulent pour défendre leurs propres intérêts. On l'a vu en Irak, en Afghanistan, en Libye, en Côte d'ivoire, au Mali, en Centrafrique, en Ukraine, en Crimée, .....

A une autre échelle, la Guadeloupe n'a-t-elle pas perdu deux communes en décembre 2003 suite à une consultation populaire organisée par la France à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin sans

que l'ensemble de la Guadeloupe ait eu son mot à dire.

Alòs pon moun péké kouyonné nou » !

## **LA DROITE TRIOMPHE EN FRANCE**

À l'issue du premier tour des élections municipales, l'exécutif a subi un sérieux revers. L'abstention record et la poussée du Front national sont un avertissement lancé par les Français à l'égard du pouvoir. Alors que la droite est nettement en tête, la gauche recule de cinq points par rapport aux élections de 2008. Selon des résultats consolidés du ministère de l'Intérieur, la droite obtiendrait 46,54% des voix au premier tour, la gauche 37,74% et le FN 4,65%. Le vote sanction est également exprimé par la forte poussée du Front national, qui s'impose comme la troisième force politique du pays. Le parti de Marine Le Pen a réalisé des scores supérieurs aux prévisions. Le Parti socialiste encaisse ainsi le choc de plein fouet. Même dans les villes que la gauche ne perd pas, elle perd de l'influence .

## **22 MARS : LA JOURNÉE MONDIALE DE L' EAU**

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le 22 décembre 1992 la résolution A/RES/47/193 qui déclara le 22 mars de chaque année "Journée mondiale de l'eau", à compter de l'année 1993, conformément aux recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED). Cette résolution invitait les États à consacrer ce jour selon le contexte national, en concrétisant des actions telles que la sensibilisation du public par des publications, des diffusions de documentaires, l'organisation de conférences, de tables rondes, de séminaires et d'expositions liés à la conservation et au développement des ressources en eau et à la mise en œuvre des recommandations d'Action 21. Plus de 20 ans après, l'alimentation en eau potable à travers le monde n'est pas encore assurée partout, loin s'en faut, et de nombreuses zones agricoles souffrent encore d'une alimentation médiocre, source de maladies et nuisibles au développement. La journée mondiale de l'eau a eu pour thème cette année: "L'eau et l'énergie". Pour bon nombre de citoyens dans le monde, l'évènement aura un goût amer, car face au développement effréné du secteur énergétique, surtout celui des hydrocarbures non conventionnels, la sauvegarde de l'eau est un enjeu crucial. Dans ce

contexte, de nombreuses organisations dans le monde et en Guadeloupe auxquelles se joignent LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE dénoncent l'utilisation des ressources naturelles, sans réelle perspective d'un modèle énergétique juste et équitable . Le mécontentement grandissant face au modèle énergétique et l'agitation sociale, liée aux impacts du secteur de l'énergie sur l'EAU, est de plus en plus fréquent. Plusieurs mouvements et organisations se battent contre des projets tels que l'exploitation et le transport des sables bitumineux, l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste (Québec, États-Unis, Mexique), celle du pré-sal au Brésil, de même que des projets hydroélectriques controversés au Honduras, en Colombie, au Brésil, ou au Mexique. En Guadeloupe , la production et la distribution de l'eau ne sont pas satisfaisantes : inégalités en matière de prix ; gaspillage par manque d'entretien et pénurie sont à déplorer . L'ONU encourage le développement de politiques interministérielles et intersectorielles en vue d'assurer sécurité énergétique et utilisation durable de l'eau dans le cadre d'une économie verte. Enfin, les Nations Unies s'attacheront à établir une liste de pratiques optimales qui pourront permettre de réaliser l'objectif de mise en place d'une industrie verte, utilisant de manière efficace les ressources en eau et l'énergie. Dans le monde, 1,3 milliard de personnes n'ont pas d'électricité, 768 millions manquent d'accès à des points d'eau adéquats et 2,5 milliards ne bénéficient toujours pas d'installations sanitaires améliorées. L'eau et l'énergie ont des répercussions importantes sur la réduction de la pauvreté. L'utilisation rationnelle des ressources en eau et de l'énergie est tout aussi impérative que la mise en place de politiques coordonnées, cohérentes et concertées. Les deux secteurs pourraient améliorer leur coordination et réduire les gaspillages en essayant de mieux leurs interactions. Par des mesures concertées, les responsables politiques, urbanistes et autres professionnels pourront surmonter les obstacles séparant les deux secteurs. Des politiques nationales innovantes et pratiques conduiraient à la mise en place de services hydrauliques et énergétiques plus efficaces et économiques.

## **LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES : LA CUISANTE DÉFAITE DE LUREL**

Le premier tour des élections municipales est terminé . On peut déjà faire un certain nombre de remarques :

1) Le taux de participation au 1er tour a été de 61,38% contre 64,03% en 2008. Quinze maires en activité ont été réélus . 313 337 électeurs étaient et la Préfecture a enregistré 115 listes.

2) Il s'agit d'une élection trustée par les conservateurs de l'ordre colonial départemental . La plupart des candidats font parti de cette mouvance composée de membres de partis français ou guadeloupéens et de sans partis . Ceux qui rejettent cet ordre ne sont pas nombreux et quand les nationalistes et indépendantistes se présentent ils font silence de leurs convictions . Au sein de la mouvance conservatrice, Victorin Lurel, est le grand perdant car la quasi totalité des candidats qu'il soutenait ont été battus dès le premier tour. Le ministre a pour sa part connu une défaite personnelle: la liste du maire sortant de Vieux-Habitants, Georges Clairry (PS), sur laquelle il figurait en 29e et dernière position a été battue dimanche. Ancien maire de Vieux-Habitants, Victotin Lurel avait cédé son fauteuil, en cours de mandat municipal, à Geroges Clairry pour se consacrer à la région.

L'équation personnelle continue à l'emporter sur l'appartenance politique. Les équipes qui se présentent sont en effet très hétérogènes .

Les débats ont été surtout des débats locaux qui se sont focalisés sur les questions propres à la circonscription. Par contre , les thèmes véritablement politiques ont été occultés par les candidats .

**Que faire après ? De toute évidence, les communes vont continuer à être incapables en face des problèmes de notre pays. Comme l'a déclaré LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE, elles n'ont pas les moyens d'agir pour augmenter la croissance, lutter contre le chômage , assurer la sécurité et moderniser notre gouvernance.**

## 10 TECHNOLOGIES QUI VONT MARQUER 2014

Que nous réserve l'année 2014 ? Lors du 44ème Forum de Davos, qui a eu lieu du 22 au 25 janvier, les débats ont, entre autres, tourné autour des nouvelles technologies. Voici donc les 10 tendances de technologies qui selon le Conseil de l'Agenda Global du Forum Economique Mondial vont bouleverser le monde en 2014.

### L'électronique sur le corps partout, tout le temps

Des Google Glass aux bracelets Fitbit, la technologie dite "portative" a suscité une grande attention l'an dernier. La plupart des outils déjà existants ont pour objectif d'aider les gens à mieux comprendre leur propre santé et à surveiller leur ligne tout en faisant de l'exercice. Ainsi, grâce à ces technologies, il est désormais possible de contrôler sa fréquence cardiaque, d'étudier son cycle de sommeil, ses besoins en calories etc. Mais désormais la nouvelle génération de ces dispositifs est conçue pour s'adapter à la forme du corps humain et s'utiliser dans un maximum de lieu possible. C'est pourquoi ces dispositifs sont généralement très petits, munis de capteurs et camouflés pour rendre leur utilisation la moins intrusive possible et la plus socialement acceptable. Cela peut être par exemple des écouteurs quasi-invisibles, des capteurs sous les vêtements ou un tatouage temporaire pour surveiller le rythme cardiaque, le poids, le taux de globules dans le sang... Il existe aussi les chaussures haptiques dont les semelles sont munies de capteurs reliés à un GPS et permettant de connaître la position exacte de celui qui les porte. A l'heure actuelle, ce type de chaussures est surtout utilisé par les aveugles pour leur permettre de mieux se déplacer dans la vie de tous les jours. Mais cette technologie à terme est amené à se développer encore plus. Jérôme Durel, journaliste au Journal du Geek et spécialiste des nouvelles technologies, confirme. Interrogé par Atlantico, il estime que "la tendance de ce que les anglo-saxons appellent les "Wearable Device", c'est à dire l'électronique que l'on porte sur soi, devrait en effet connaître un grand bon en 2014". Pour preuve, "c'est cette année que devraient sortir les Google Glass". Pour autant, Jérôme Durel se montre prudent : "pour "la seconde génération" constituée notamment par ces tatouages capables de

mesurer le taux de globules blancs, 2014 semble un peu tôt. Ces dispositifs sont nécessairement plus intrusifs et risquent de devoir être soumis à des autorisations de la part des autorités comme la FDA. Une procédure qui prend beaucoup de temps".

### Les nanostructures en carbone composite

Le taux d'émission de carbone des voitures est l'une des préoccupations environnementales les plus importantes de la décennie qui arrive. Et développer de nouvelles manières d'utiliser les transports est une des solutions pour tenter de le réduire. Ainsi, de nouveaux composants, des nanostructures essentiellement, en fibres de carbone sont de plus en plus souvent installées. Car l'utilisation de la fibre de carbone permet d'abaisser de 10% le poids des voitures. Et un véhicule plus léger consomme moins et émet moins de CO<sub>2</sub> dans les airs. Mais les nouvelles technologies sont aussi utilisées pour améliorer la sécurité des passagers. Ainsi, pour augmenter la résistance de nouveaux matériaux composites, des nanotubes en carbone par exemple, vont être conçus.

### La désalination de l'eau

L'eau est l'une des ressources les plus limitées sur Terre. Dès lors, des procédés sont en train d'être mis au point pour dessaler l'eau de mer en brûlant 50 % moins d'énergie que les méthodes actuelles, et en utilisant des chaleurs assez basses. Problème : le dessalement de l'eau présente quelques inconvénients dont la production de saumure qui, une fois dans l'eau peut avoir un impact sur la vie aquatique. Mais désormais les nouveaux procédés de dessalement se servent de la saumure rejetée. Elle a donc une réelle utilité et n'est plus considérée comme un problème mais comme une ressource permettant de remplacer des métaux précieux tels que le lithium, le magnésium ou encore l'uranium.

### Le stockage de l'électricité

A l'inverse du gaz ou du charbon, l'électricité ne peut pas être directement stockée car les gestionnaires de réseau électrique doivent constamment veiller à ce que la demande globale des consommateurs soit satisfaite. Mais les combustibles fossiles sont plus polluants; c'est pourquoi de nombreux pays ont la volonté d'utiliser des nouvelles sources d'énergies telles que l'éolien ou le



solaires. Mais toute une gamme de nouvelles technologies se rapprochent de plus en plus de cette possibilité. Parmi elles, on retrouve des piles qui dans l'avenir devraient être en mesure de stocker de l'énergie chimique en grandes quantités. Autres technologies : des batteries, le stockage par énergie cinétique ou par air comprimé ou enfin le stockage magnétique supraconducteur.

### Les batteries lithium-ion

Il s'agit d'un accumulateur électrochimique qui utilise le lithium sous une forme ionique. Cette batterie libère de l'électricité par échange réversible des ions lithium entre deux électrodes. Ces caractéristiques font de cette batterie l'une des meilleures solutions actuelles pour alimenter en électricité les appareils nomades (appareil photo, téléphone mobile) ou les véhicules (voiture hybride, voiture électrique).

### L'affichage par hologramme

Déjà fortement présent à Hollywood, ce concept est amené à se démocratiser de plus en plus. En effet, depuis 2013, il est possible de générer des images holographiques en 3D et cela à moindre coût. Autre nouveauté, des images hologrammes peuvent être directement obtenues par le biais d'une lentille. À plus long terme, la technologie devrait permettre de créer des interfaces tactiles permettant d'interagir directement avec les hologrammes.

### La compréhension du microbiome humain

Le corps humain peut être décrit comme un écosystème plus que comme un organisme unique : les cellules microbiennes sont plus nombreuses que les cellules humaines. Dès lors, les recherches autour du microbiome humain se sont intensifiées ces dernières années. Un projet daté de 2012 a constaté que plus de 10 000 espèces microbiennes étaient présentes dans l'écosystème humain, comprenant des milliers de milliards de cellules et représentant de 1% à 3 % de la masse du corps. Il est donc de plus en plus convenu que cette pléthore de microbes joue un rôle important dans notre survie. Dès lors un des enjeux d'une meilleure compréhension du fonctionnement des microbes est notre santé. A l'heure actuelle, les scientifiques se penchent plus précisément sur le microbiome intestinal afin de connaître son rôle

dans les maladies telles que l'obésité, le diabète et les maladies inflammatoires de l'intestin. Les progrès des technologies de microbiome humain représentent clairement un moyen sans précédent de développer de nouveaux traitements pour les maladies graves et à améliorer les résultats des soins de santé.

### Les thérapies à base d'acide ribonucléique (ARN)

L'acide ribonucléique (ARN) est une molécule biologique présente dans pratiquement tous les organismes vivants, y compris certains virus. Il s'agit d'une molécule très proche chimiquement de l'ADN et en général synthétisé dans les cellules à partir d'une matrice d'ADN dont il est une copie. Au cours de l'année 2013, il y a eu un regain d'intérêt de la biotechnologie pour cette molécule. Ainsi, deux traitements issus de l'ARN vont être commercialisés en 2014. Mais des médicaments contre des maladies génétiques et/ou infectieuses sont en cours de développement. A ce sujet, Jean-Baptiste Gibier, anatomopathologiste au CHU de Lille, tient à apporter quelques précisions. "Le matériel génétique contenu dans le noyau de toutes les cellules d'un organisme vivant, sous forme d'ADN, est à l'origine des propriétés et des fonctions de cette cellule" affirme-t-il. Et le scientifique de poursuivre : "Les ARN sont de véritables messagers intra-cellulaires , ils transportent les informations aux divers compartiments de la cellule et permettent la synthèse des protéines". Mais il confirme : "récemment, il a été montré que certains ARN avaient également un rôle direct dans la modulation du message génétique. Dans de nombreuses pathologies où l'expression de certains gènes est dérégulée, notamment en oncologie, les ARN sont donc une cible privilégiée de recherche".

### Les analyses quantifiées du mouvement

Ce procédé permet d'obtenir des données continues sur nos activités quotidiennes afin de faire de meilleurs choix concernant notre santé et notre comportement. Mais, avec le développement d'Internet et des smartphones, cela permet d'avoir encore plus de renseignements tels que les personnes que vous connaissez ( grâce aux listes de contacts, aux applications de réseaux sociaux), à qui vous parlez (les journaux d'appels, les SMS, les e-mails), où vous allez (GPS , Wi-Fi, système de géolocalisation de photos) et ce que vous faites. Toutes ces données servent aux scientifiques qui mettent en place ensuite des algorithmes sont développés afin de

mieux étudier les comportements et aider la planification urbaine, la médecine ou établir un meilleur diagnostic médical. Par exemple, récemment des scientifiques de l'Université Carnegie Mellon ont étudié la façon d'utiliser les données du smartphone afin de prédire l'apparition de la dépression par la modélisation des changements dans les comportements de sommeil et les relations sociales au fil du temps. Autre exemple, le projet Livehoods : le recueil et l'analyse de grandes quantités de données géolocalisées issues des smartphones (à l'aide d'applications comme Instagram et Foursquare) ont permis aux chercheurs de comprendre les modes de déplacement dans les espaces urbains. Jérôme Durel apporte toutefois une précision : "la première application de ce type de dispositifs est principalement dédiée au "bien être"". " La portée véritablement "médicale" de chose reste soumise à certaines conditions (évoquées plus haut)" nuance-t-il. Mais selon le journaliste "il est en revanche certain que des appareils permettent d'obtenir une quantité de données gigantesques qui peut être interprétée. C'est ce que l'on appelle le "Big Data", l'exemple de Foursquare est bien trouvé, les données sont déjà étudiées, et cela continuera". Puis de poursuivre : " dans le cas présent elle permettrait de bâtir les fondations de la ville de demain, une ville adaptée aux habitudes des hommes et non l'inverse, avec tous les avantages que cela implique : optimisation des réseaux de transport en commun, du réseau routier etc..."

### Les interfaces cerveau-ordinateur

Arriver à contrôler un ordinateur avec la seule force de l'esprit est quelque chose que l'homme va bientôt être capable de faire. Les interfaces cerveau - ordinateur, où les machines peuvent lire et interpréter les signaux provenant du cerveau ont déjà obtenu un succès clinique pour les tétraplégiques ou les personnes qui ont subi un AVC. De plus, des implants cérébraux ont permis de redonner une vision partielle à des personnes ayant perdu la vue. Les récentes recherches portent sur la possibilité d'utiliser des interfaces cerveau-ordinateur pour connecter directement plusieurs cerveaux ensemble. Ainsi, des chercheurs ont affirmé l'an dernier avoir connecté le cerveau de deux souris. Concrètement des rats reliés par une machine connectée à leurs cerveaux ont pu communiquer et collaborer à 6 500 kilomètres de distance. D'autres projets de recherche ont porté sur la manipulation ou l'implantation de souvenirs dans le cerveau. "Les interfaces cerveau-ordinateur

existent déjà, c'est encore embryonnaire, mais cela existe, et cela fonctionne" assure Jérôme Durel. "Les applications sont aujourd'hui ludiques et servent plus de preuve de faisabilité qu'autre chose. Elle se développeront certainement en ce sens dans le courant de l'année" ajoute-t-il. Et de prédire : "pour la médecine, il faudra attendre pour que les expériences deviennent une pratique courante, quant à la connexion de cerveaux humains entre-eux, cela tient à mon sens de la science-fiction".

## SANTÉ

### MIEUX CONNAITRE PHLEBÉTÉ

La thrombose veineuse profonde, plus communément appelée phlébite est une maladie cardiovasculaire. Localisée dans une veine de la jambe, elle survient lorsqu'un caillot de sang bloque partiellement ou totalement la circulation sanguine, tel un bouchon, rappelle le Collège français de pathologie vasculaire. Si le caillot se détache le risque est grand qu'il migre jusqu'au coeur puis obstrue l'artère pulmonaire ou l'une de ses branches provoquant une embolie pulmonaire. C'est un cas d'urgence, il faut traiter le caillot sans délai. Voici les symptômes qui doivent vous inciter à consulter : Douleurs sourdes au mollet ou à la cuisse, sensation de lourdeur ou gonflement de la jambe. "L'âge est le principal facteur de risque. Et toutes les maladies qui donnent de l'inflammation, comme le cancer, l'obésité, les pathologies articulaires, l'insuffisance cardiaque ou encore le tabagisme," énumère le Pr G. Le Gal. Les situations suivantes occasionnent un ralentissement de la circulation sanguine et augmentent le risque de déclencher une phlébite : hospitalisation couchée, repos prolongé, grossesse, perte d'autonomie, voyage prolongé en avion. Les hommes sont presque autant touchés que les femmes. Les précautions doivent être adoptées par les deux sexes. Boire suffisamment (un litre d'eau pour 6 heures de vol), porter des bas de contention (pour 4 heures d'immobilisation de jour comme de nuit), pratiquer une activité physique et arrêter de fumer constituent les bonnes pratiques qui minimisent les risques. Les familles à risques doivent prévenir leur entourage, la maladie peut être héréditaire.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

# AFFAIRES MONDIALES

## SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

### FIN DU MYSTÈRE ET DE L' ESPOIR DES FAMILLES ?

Selon de nombreuses agences de presse , le Premier ministre malaisien a informé les familles lundi après-midi. L'avion s'est abîmé en mer au large des côtes australiennes. Le vol du MH370 s'est terminé dans l'océan Indien, selon le Premier ministre malaisien qui a convoqué les familles des victimes lundi après-midi pour leur annoncer officiellement la terrible nouvelle. Il a expliqué le Boeing était tombé dans l'océan Indien. Après analyse des données satellite, il a ajouté que la dernière position de l'avion était à l'ouest de Perth, au large des côtes australiennes. Compte tenu de la distance entre cette dernière position et un site d'atterrissage, les experts ont dû conclure à un crash en mer. Des débris au large de l'Australie. L'avion aurait donc parcouru au moins 5.000 kilomètres avant de s'abîmer en mer. Ces derniers jours, plusieurs images satellites ont montré des débris pouvant appartenir au Boeing de la Malaysia Airlines. Une armada de navires sillonne cette zone et devrait retrouver des débris dans les prochaines heures. Pour autant, selon le Bureau d'enquêtes et d'analyses, il est trop tôt pour lancer des recherches sous-marines. Selon les experts aéronautiques, il vaut mieux attendre de restreindre la zone de recherches. "Les informations disponibles aujourd'hui conduisent à effectuer des recherches dans des zones extrêmement vastes qui ne permettent pas, à ce stade, d'envisager des recherches sous-marines", selon le BEA, qui a dépêché trois enquêteurs à Kuala Lumpur. Un SMS. Le gouvernement malaisien a informé les familles des victimes par SMS peu avant la conférence de presse, selon la BBC. "Au-delà de tout doute raisonnable", l'avion s'est abîmé en mer et aucun passager n'a survécu, a indiqué le gouvernement malaisien dans ce message. Cinq heures de trajet. Malgré cette information importante, plusieurs questions restent toujours en suspend. Ce détournement était-il intentionnel ? Si oui, qui sont les responsables de la disparition de l'appareil ? Un Boeing 777 peut voler à une vitesse de croisière de 1.000 kilomètres par heure. Que s'est-il alors passé à bord pendant les cinq heures qu'on pu durer le trajet entre la mer de Chine et l'océan Indien ?

### LES USA ISOLÉS SUR LE VENEZUELA par Salim Lamrani DU RÉSEAU VOLTAIRE

La révolte anti-bolivarienne s'essouffle. Faute d'arriver à mobiliser les Vénézuéliens, les « insurgés » des beaux quartiers et leurs sponsors états-uniens tentent de mobiliser les diplomates au siège washingtonien de l'OEA (l'Organisation des Etats américains). Le chercheur français Salim Lamrani, décortique ce nouvel échec du Département d'Etat. Depuis le début du mois de février 2014, les secteurs d'extrême droite de l'opposition multiplient les actes criminels au Venezuela dans le but de rompre l'ordre constitutionnel et de renverser le président démocratiquement élu Nicolas Maduro. Les violences ont causé la mort d'au moins 28 personnes dont plusieurs membres des forces de l'ordre. Le plan d'action a été élaboré dès janvier 2014 par trois leaders de l'opposition : Leopoldo Lopez, président du parti Voluntad Popular ; Maria Corina Machado, députée à l'Assemblée nationale, et Antonio Ledezma, maire de Caracas. Tous trois ont publiquement appelé à un coup de force contre le gouvernement légal et légitime de la République bolivarienne du Venezuela. Les Etats-Unis se sont opposés dès le départ à Hugo Chavez et à la Révolution bolivarienne, malgré son caractère démocratique et pacifique. Depuis 1999, Washington apporte un soutien politique, diplomatique, financier et médiatique à l'opposition vénézuélienne. En 2002, George W. Bush avait même orchestré un coup d'Etat contre le président Chavez avec la complicité de l'oligarchie vénézuélienne, d'une partie de l'armée et des médias privés du pays. Aujourd'hui, l'administration Obama soutient ouvertement les tentatives visant à déstabiliser la démocratie vénézuélienne en apportant son concours à l'extrême droite. Le Département d'Etat a ainsi défendu les manifestations violentes au nom de « la liberté d'expression ». Il a exigé des autorités vénézuéliennes qu'elles libèrent les responsables de ces actes qu'il estime « injustement détenus », alors que plusieurs ont été arrêtés les armes à la main. Le secrétaire d'Etat, John Kerry, a même menacé le Venezuela de sanctions . Cependant, Washington se retrouve isolé sur le continent américain. En effet, l'immense majorité des pays de la région ont condamné les violences orchestrées par l'opposition et ont apporté leur soutien au

gouvernement légitime de Nicolas Maduro. Le 7 mars 2014, l'Organisation des Etats américains, traditionnellement conservatrice et alignée sur Washington, et qui regroupe l'ensemble des nations du continent à l'exception de Cuba, a infligé un camouflet à l'administration Obama. Une résolution, adoptée par tous les pays à l'exception des Etats-Unis, du Canada et du Panama, a exprimé la « solidarité » et le « soutien [de l'OEA] aux institutions démocratiques, au dialogue et à la paix en République bolivarienne du Venezuela ». Dans une allusion à la position de Washington, l'OEA a appelé au « respect du principe de non-intervention dans les affaires internes des Etats » et a exprimé « son engagement envers la défense des institutions démocratiques et l'Etat de droit ». L'OEA a également condamné l'attitude de l'opposition en exprimant « son refus le plus énergique de toute forme de violence et d'intolérance ». Enfin, l'OEA a fait part de son « plein appui ainsi que son encouragement des initiatives et des efforts du gouvernement démocratiquement élu du Venezuela et de tous les secteurs politiques, économiques et sociaux pour qu'ils continuent d'avancer dans un processus de dialogue national ». De son côté, l'Union des Nations sud-américaines [UNASUR], qui regroupe les 12 pays de la région, a condamné « les récents actes de violence ». « Toute demande doit être canalisée de façon pacifique, par la voie démocratique et en respectant l'Etat de Droit et ses institutions », a-t-elle souligné. L'UNASUR a également exprimé sa « solidarité » avec « le peuple et le Gouvernement démocratiquement élu de cette nation » et a décidé de « soutenir les efforts du Gouvernement de la République Bolivarienne du Venezuela pour établir un dialogue » avec tous les secteurs de la société. Dans une évidente allusion aux Etats-Unis, l'UNASUR a fait part de son « inquiétude face à toute menace contre l'indépendance et la souveraineté de la République Bolivarienne du Venezuela ». Mme Michelle Bachelet, présidente du Chili, qui a accueilli à Santiago du Chili la réunion de l'UNASUR, a apporté son soutien total au président Nicolas Maduro et a condamné les tentatives de l'opposition de rompre l'ordre constitutionnel. « Nous n'accepterons jamais personne, que ce soit un individu ou un pays, qui incite à travers des mécanismes violents à renverser un Président légitimement élu », a-t-elle déclaré, dans une nouvelle allusion aux Etats-Unis. Pour la présidente du Chili, les conflits doivent être résolus par la « voie du dialogue et de la paix », rejetant ainsi les manifestations violentes de l'opposition. Mme Cristina Fernandez, présidente de l'Argentine, a également exprimé son rejet des

tentatives putschistes et a manifesté son soutien « à la démocratie vénézuélienne », en rappelant que l'actuel pouvoir vénézuélien tire sa légitimité des 18 processus électoraux sur 19 qu'il a remportés lors des 15 dernières années. Mme Cristina Fernandez a appelé l'opposition vénézuélienne à ne pas abandonner la voie démocratique en soulignant la possibilité d'organiser en 2016 un référendum révocatoire qui permettrait d'organiser des élections présidentielles anticipées en cas de victoire. « Le Venezuela est le seul pays de la région qui dispose de ce système où l'on peut révoquer le Président », a-t-elle souligné. En outre, elle n'a pas manqué de dénoncer les tentatives de déstabilisation orchestrées par les Etats-Unis en mettant en garde contre les « interventions extérieures et étrangères, car il serait désastreux de permettre que des vents étrangers détruisent un pays frère comme le Venezuela » [6]. La présidente de l'Argentine a également dénoncé « la tentative de coup d'Etat "soft" que l'on essaye d'organiser contre la République bolivarienne du Venezuela ». Tout comme durant la présidence de Chavez, les Etats-Unis n'ont pas renoncé à mettre un terme à la Révolution bolivarienne démocratique, pacifique et sociale. Ils s'opposent au président Nicolas Maduro et soutiennent l'opposition putschiste. De leur côté, les médias occidentaux, principal relais de cette tentative de déstabilisation, ont manifestement pris fait et cause pour les partisans de la rupture de l'ordre constitutionnel et contre la démocratie vénézuélienne.

## **EGYPTE**

### **529 PRO MORSI CONDAMNÉS À MORT**

Un tribunal égyptien a condamné à mort lundi en première instance 529 partisans du président islamiste Mohamed Morsi destitué par l'armée pour des violences commises durant l'été, ont indiqué des sources judiciaires. Seuls 153 des condamnés sont détenus, les autres étant en fuite, ont précisé ces sources, ajoutant que 17 des accusés avaient été acquittés. Au total, plus de 1.200 personnes sont jugées pour ces violences survenues mi-août dans le gouvernorat d'al-Minya, à 250 kilomètres au sud du Caire, dans le plus important procès depuis le début de la répression des pro-Morsi lancée début juillet dans la foulée de l'éviction du seul chef d'Etat jamais élu démocratiquement du pays. Mardi, 700 autres personnes sont citées à comparaître, dont plusieurs cadres des Frères musulmans de M. Morsi. Là aussi, la majorité des accusés



sont en fuite. Comme les condamnés de lundi, ils devront répondre de violences survenues dans la province d'al-Minya le 14 août, au moment où soldats et policiers dispersaient dans un bain de sang des rassemblements islamistes au Caire. Parmi les accusés figurent de nombreux dirigeants des Frères musulmans de M. Morsi, dont leur Guide suprême Mohammed Badie, accusés de violences ayant causé la mort de deux policiers et d'attaques contre des biens publics et privés le 14 août dans cette province.

**RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA**

## **MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX**

### **ASIE**

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a clôturé en hausse de 1,77% aujourd'hui grâce à des achats opportunistes, malgré un contexte international troublé par la crise ukrainienne et un renforcement des craintes autour de l'impact d'une hausse de la taxe sur la consommation au Japon au 1er avril. A la fermeture du marché, le Nikkei a gagné 251,07 points à 14.475,30 points, et l'indice élargi Topix de tous les titres du premier marché 1,49% (+17,07 points) à 1.163,04 points. La séance d'aujourd'hui a été très active avec plus de 2,91 milliards de titres échangés sur le premier marché. A la clôture de la place tokyoïte (06H00 GMT), le billet vert évoluait autour de 102,40 yens et la monnaie européenne se situait à 141,35 yens, des niveaux plus hauts qu'en tout début de matinée.

### **ÉTATS UNIS**

Les marchés d'actions américains ont terminé en baisse lundi, les investisseurs restant préoccupés par la situation géopolitique en Ukraine et par ses éventuelles retombées sur l'économie mondiale. Dans ce contexte, les opérateurs ont préféré prendre leurs bénéfices, tout particulièrement sur les valeurs qui avaient surperformé ces derniers temps, dans les secteurs technologiques et biotechnologiques notamment. Le Dow Jones des 30 valeurs industrielles américaines a perdu 0,16%, 26,08 points, à 16.276,69, le Standard & Poor's 500, indice de référence des gérants de fonds, a cédé 0,49%, 9,08 points, à 1.857,44 et le Nasdaq, à forte pondération technologique, a abandonné 1,18%, 50,40 points, à 4.226,38, évoluant sous sa moyenne mobile à 50

jours durant l'essentiel de la séance. Aux valeurs, Netflix a accusé l'une des plus nettes contreperformances du jour, cédant 6,67%, tandis que Facebook abandonnait 4,66% et TripAdvisor perdait 3,87% sur des prises de bénéfices. Le sous indice Nasdaq des biotech, qui avait bondi de 66% l'an dernier, a perdu 3,02%, affichant ainsi une quatrième séance de baisse consécutive. Parmi les titres les plus malmenés, figure Alexion Pharmaceutical, en retrait de 6,27%. La baisse du Dow Jones a été contenue, en raison notamment de la hausse de 1,82% enregistrée par Procter & Gamble

## EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en net repli lundi après la publication d'une enquête suggérant une baisse de l'activité industrielle en Chine au premier trimestre, une évolution inquiétante pour la croissance mondiale qui s'ajoute aux tensions géopolitiques. L'activité du secteur manufacturier chinois s'est contractée au premier trimestre, à en croire les derniers résultats de l'enquête PMI Markit auprès des directeurs d'achats. L'indice PMI sectoriel est revenu à 48,1 en mars, un plus bas de huit mois, après 48,5 en février. Parallèlement, les tensions entre l'Ukraine et la Russie continuent de faire craindre un impact économique à grande échelle. Washington a exprimé sa préoccupation face aux concentrations de troupes russes près de l'Ukraine, tandis qu'une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement du G7 se tient à La Haye en fin de journée. À Paris, le CAC 40 a fini en repli de 1,36% (-58,94 points) à 4.276,34. Le Footsie britannique a cédé 0,56% et le Dax allemand 1,65%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 abandonnait 1,41% et le FTSEurofirst 300 1,08%. Netflix, plus forte hausse du S&P-500 l'an dernier, abandonnait 7,6% et l'indice Nasdaq Biotech, qui a gagné plus de 300% sur les cinq dernières années, reculait de 3,2%. En Europe, les valeurs technologiques et les chimiques ont cédé respectivement 1,66% et 1,77%. Alcatel-Lucent (-5,69%) affiche la plus forte baisse du CAC 40 et l'une des plus vives du FTSEurofirst 300.

## CHANGE

L'euro se stabilisait lundi face au dollar, dans un marché attentiste et scrutant toujours l'évolution de la situation en Crimée. Vers 17H00 GMT, l'euro valait 1,3789 dollar, contre 1,3794 dollar

vendredi vers 21H00 GMT. La monnaie unique européenne reculait face à la devise nipponne, à 140,88 yens contre 141,04 yens vendredi soir. Le dollar baissait aussi face à la monnaie japonaise, à 102,18 yens contre 102,25 yens vendredi. "Après la forte réaction à la réunion du FOMC (Comité de politique monétaire de la Fed) de la semaine dernière, la plupart des devises se consolident à des niveaux presque équivalents à ceux de la clôture vendredi. Vers 17H00 GMT, la livre britannique montait face à l'euro, à 83,60 pence pour un euro et se stabilisait face au billet vert, à 1,6492 dollar pour une livre. Dans les échanges asiatiques, la livre a atteint 1,6460 dollar, son plus bas niveau depuis mi-février. La monnaie suisse baissait face à l'euro, à 1,2190 franc suisse pour un euro, ainsi que face au dollar, à 0,8840 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,1943 yuans pour un dollar, contre 6,2258 yuans vendredi. L'or a terminé à 1.310,75 dollars l'once au fixing du soir, contre 1.336 dollars vendredi soir. Vers 15H30 GMT, l'or est tombé à 1.308,10 dollars, son niveau le plus faible depuis un mois.

## **MATIÈRES PREMIÈRES**

Les prix des carburants à la pompe ont continué à se replier la semaine dernière en France, le gazole atteignant son niveau le plus bas depuis plus de deux ans et demi, selon les relevés hebdomadaires publiés lundi par le ministère de l'Ecologie et de l'Energie. Le gazole, carburant privilégié des Français avec plus de 80% des ventes, valait en moyenne 1,3004 euro le litre aux pompes des stations-service françaises vendredi dernier, contre 1,3129 le 14 mars, soit un repli de 1,25 centime en une semaine. C'est le niveau le plus bas enregistré depuis le 1er juillet 2011, quand un litre de gazole s'était affiché à 1,2854 euro, selon la même statistique. Le litre de gazole a perdu plus de 3 centimes en trois semaines, alors qu'il était au niveau de 1,3317 euro le 28 février. Les prix de l'essence sans plomb ont également baissé la semaine dernière, mais plus modestement, d'un peu plus d'un demi-centime d'euro. Le super SP95 a baissé de 0,63 centime, à 1,4982 euro le litre, et le SP98 a s'est replié de 0,54 centime à 1,5541 euro le litre. L'essence retrouve ainsi ses niveaux de prix de fin janvier dernier pour le SP95 et début février pour le SP98. La semaine dernière, les prix du pétrole étaient orientés à la hausse à New York, atteignant vendredi dernier 99,46 dollars le baril de light sweet crude (contre 98,89 le vendredi précédent) tandis qu'à

Londres, ils avaient reculé à 106,92 dollars le baril de Brent vendredi dernier (contre 108,57 dollars une semaine auparavant).

## RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

### MANAGEMENT, PATRIMOINE, DROIT

#### NU PROPRIETAIRE ET USUFRUITIER

Dans la majorité des cas, on devient usufruitier ou nu-proprétaire d'un bien par succession ou donation. La transmission du patrimoine de la personne étant permise de son vivant, de façon anticipée, de plus en plus de personnes y ont recours. Pour cette raison, il semble utile de dessiner les contours de la répartition entre les droits et obligations de chacun (1) afin de s'intéresser ensuite à leur représentation lors de la tenue de l'assemblée générale des copropriétaires (2).

#### 1. Les droits et obligations du nu-proprétaire et de l'usufruitier

Si la nue-proprété désigne le droit de disposer à sa guise de son bien (abusus), l'article 578 du Code civil dispose que " l'usufruit est le droit de jouir des choses dont un autre a la propriété, comme le propriétaire lui-même, mais à la charge d'en conserver la substance". L'usufruit, droit réel, correspond donc au droit de se servir du bien (usus) et d'en recueillir les revenus (fructus) mais sans en avoir pleine propriété. L'usufruitier peut également mettre le bien à la location mais pour les baux ruraux et commerciaux, l'accord du nu-proprétaire est obligatoire. En ce qui concerne les travaux au sein de la copropriété, le Code civil a apporté les réponses concernant leur répartition entre nu-proprétaire et usufruitier. En effet, l'article 605 du Code civil dispose que " l'usufruitier n'est tenu qu'aux réparations d'entretien. Les grosses réparations demeurent à la charge du propriétaire, à moins qu'elles n'aient été occasionnées par le défaut de réparations d'entretien, depuis l'ouverture de l'usufruit ; auquel cas l'usufruitier en est aussi tenu". L'article 606 du même Code précise que " les grosses réparations sont celles des gros murs et des voûtes, le rétablissement des poutres et des couvertures entières. Celui des digues et des murs de soutènement et de clôture aussi en entier.

Toutes les autres réparations sont d'entretien."Aux termes de cet article, il apparaît que c'est au nu-propriétaire qu'il incombe de réaliser les grosses réparations qui touchent l'immeuble dans sa solidité générale et sa structure (réfection de la toiture, murs porteurs...). Toutefois, il n'existe aucun moyen pour l'usufruitier d'imposer leur réalisation au nu-propriétaire. L'usufruitier a l'obligation de jouir du bien en bon père de famille. Il doit prendre en charge les travaux d'entretien nécessaires à la conservation du bien (entretien de la chaudière, ramonage...). Notons d'ailleurs que ce dernier peut bénéficier d'un crédit d'impôts pour les travaux d'économie d'énergie (panneaux photovoltaïques, chaudière à condensation...). Dans une copropriété, l'autre question épineuse qui peut se poser est celle de la représentation du nu-propriétaire et de l'usufruitier lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle.

## 2. La convocation de l'assemblée générale des copropriétaires et la répartition du droit de vote :

L'article 7 du décret n°67-223 du 17 mars 1967 dispose que « dans tout syndicat de copropriété, il est tenu, au moins une fois chaque année, une assemblée générale des copropriétaires ». Cette disposition étant d'ordre public (article 43 de la loi du 10 juillet 1965) on ne peut y déroger. Le règlement de copropriété, véritable journal de bord de la copropriété posant les règles de fonctionnement de l'immeuble et précisant les droits et obligations des copropriétaires, peut prévoir deux ou même plusieurs réunions de l'assemblée par an qu'il faudra respecter. En principe, c'est au syndic qu'il revient de convoquer l'assemblée (article 7 du décret n°67-223 du 17 mars 1967). D'ailleurs, si la convocation est faite par une personne qui n'en a pas la qualité, l'assemblée pourra être annulée (CA Paris, 23<sup>ème</sup> chambre, 2 juin 1988). Par ailleurs, pour que la convocation à l'assemblée soit valable, il est obligatoire que le syndic soit toujours en fonction au moment où elle a été faite. Tous les copropriétaires doivent être convoqués et l'omission de convocation de l'un d'entre eux peut entraîner la nullité de l'assemblée (Cass. 3<sup>ème</sup> civile, 9 novembre 1994). Cette nullité peut être invoquée par le copropriétaire oublié pendant dix ans (article 42 de la loi du 10 juillet 1965). Dans ce cas, c'est au syndic qu'il incombe de rapporter la preuve de la régularité de la convocation (Cass. 3<sup>ème</sup> civile, 9 novembre 1994). La convocation qui se fait soit par lettre recommandée avec accusé de réception soit par remise contre récépissé ou émargement (article 63 du

décret du 17 mars 1967) doit contenir à peine de nullité (article 9 du décret du 17 mars 1967) les indications suivantes : le lieu de la réunion, la date et l'heure de la réunion, l'ordre du jour de la réunion, les modalités de consultation des pièces justificatives des charges telles qu'arrêtées par l'assemblée générale en application de l'article 18-1 de la loi du 10 juillet 1965. Il est important de souligner que l'usufruitier possède les mêmes droits de vote que le nu-proprétaire lors de l'assemblée générale. Il leur revient de s'entendre sur celui qui assistera aux réunions pour voter les décisions. Parfois, le règlement de copropriété prévoit les règles de répartition à ce sujet, pour cette raison, il est essentiel de toujours bien le lire. En cas de désaccord entre l'usufruitier et le nu-proprétaire, le président du tribunal de grande instance désignera un représentant commun. Enfin, pour éviter ce genre de déconvenue, la convention d'usufruit peut être une bonne solution permettant de régler le mode de gestion de l'immeuble entre nu-proprétaire et usufruitier.

## RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD

# TABLEAU DE BORD

### LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est différent.

### INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers augmente de 0,69 % sur un an. Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers atteint 124,83. Sur un an, il augmente de 0,69 %. ..

### INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

## POPULATION

POPULATION 2012: 404 635 habitants

## OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand ( 2 732 )

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

## DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 ( **4895** ménage et **3572** administration )

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

## PRIX

JANVIER 2014 : -0,3 % sur un mois ; -0,5 % sur un an .

## EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI ( A B C ) en janvier 2014:68 470 ( +4,6% sur un an ).

OFFRES D'EMPLOI en janvier 2014 : 216.

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand )

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires ( état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

## ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

[http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire\\_economique\\_c/](http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/)

## AGENDA DU MOIS DE MARS 2014

- Déclaration et paiement de la TVA correspondant aux opérations de février 2014 et, éventuellement, demande de remboursement du crédit de TVA au titre du mois de février 2014.

## **MARS 01**

- Entreprises de 20 salariés et plus : déclaration annuelle d'emploi des travailleurs handicapés, et éventuellement, paiement de la contribution à l'Agefiph.

## **MARS 05**

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés au plus tard le 28 février 2014.
- Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.
- Professionnels libéraux : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.

## **MARS 08**

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : relevé des contrats de travail conclus ou résiliés en février 2014 à transmettre à la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES).

## **MARS12**

- Assujettis à la TVA réalisant des opérations intracommunautaires : dépôt auprès des douanes de la déclaration d'échanges de biens et de la déclaration européenne des services pour les opérations intervenues en février 2014.

## **MARS 15**

- Entreprises dont l'effectif est supérieur à 9 et inférieur à 50 salariés, et entreprises de 9 salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel des charges sociales : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014.
- Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30 novembre 2013 : paiement du solde de l'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale ainsi que, le cas échéant, de la



contribution exceptionnelle. • Employeurs assujettis à la taxe sur les salaires : paiement de la taxe sur les salaires payés en février 2014 lorsque le total des sommes dues au titre de 2013 excédait 10 000 €. • Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés : versement de l'acompte d'IS, de l'acompte de contribution sociale, le cas échéant, du versement anticipé de la contribution exceptionnelle, le cas échéant, et de la contribution sur les dividendes distribués, le cas échéant. • Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés dans les 10 premiers jours de mars 2014.

## **MARS 20**

• Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande). • Professionnels libéraux: paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande).

## **MARS 25**

• Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés entre le 11 et le 20 mars 2014.

## **MARS 31**

• Entreprises assujetties à la participation-construction : versement de la participation de 0,45 % des salaires 2012. • Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30 septembre 2013 : télétransmission de la déclaration annuelle des résultats et des documents annexes. • Entreprises de 10 salariés ou plus : date limite d'engagement de certaines dépenses déductibles de la participation à la formation professionnelle continue. • Établissements créés ou repris en 2013 : déclaration provisoire n° 1447-C relative à la cotisation foncière des entreprises (CFE) à transmettre au service des impôts.

**LA NATION À VOTRE SERVICE**